

CHAPITRE 3 – MAINTIEN AUX ÉTUDES DANS LES UNIVERSITÉS ET LES COLLÈGES

CHAPITRE 3 : MAINTIEN AUX ÉTUDES DANS LES UNIVERSITÉS ET LES COLLÈGES

3.0 Contexte

Ce chapitre présente des données qui indiquent les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants à temps plein inscrits aux programmes donnant droit à des crédits dans les universités et les collèges du Manitoba.

Actuellement, les universités et les collèges ne sont pas en mesure de déterminer combien d'étudiants quittent pour poursuivre leurs études dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire. Les données universitaires ont été modifiées en fonction d'enquêtes réalisées pour fournir le nombre approximatif d'étudiants étant passés d'un établissement d'enseignement postsecondaire à un autre. Cette analyse aide à fournir les renseignements les plus complets possible sur la réussite des étudiants dans le système d'enseignement postsecondaire du Manitoba.

Les données sur la persévérance scolaire et sur l'obtention de diplôme incluses dans le présent recueil ont été révisées pour prendre en considération la correction des données reçues par les universités et pour tenir compte des étudiants qui changent de programme ou qui passent d'études à temps plein à des études à temps partiel et vice versa. Les personnes qui lisent le présent recueil et qui consultent celui de 2007 remarqueront des différences entre les pourcentages présentés dans les tableaux sur les universités.

3.1 Maintien aux études dans les universités

Le tableau 3.1a présente les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants universitaires à temps plein inscrits à un programme n'exigeant pas d'études postsecondaires préalables (premier programme d'études universitaires).

Le pourcentage d'étudiants obtenant leur diplôme dans les cinq ans après le début d'un premier programme d'études universitaires a diminué, passant de 57,3 % pour la cohorte de 2001¹ à 55,0 % pour la cohorte de 2003. Le taux de déperdition d'effectifs scolaires est resté relativement stable à la cinquième année à 21,0 % de la cohorte de 2001 à celle de 2003.

¹ Une « cohorte » désigne un groupe d'étudiants qui se sont inscrits à un programme d'études d'une année donnée. La cohorte de 2001 comprend donc les étudiants qui se sont inscrits à leur programme en 2001. Les taux sont calculés à la fin des première, cinquième et septième années d'études après l'inscription initiale au programme. La cohorte de 2001 est donc évaluée en 2002 (à la fin de la première année), en 2006 (à la fin de la cinquième année) et en 2008 (à la fin de la septième année).

d'étudiants qui choisissent d'abandonner les études universitaires plutôt que de les poursuivre.

Le tableau 3.1b présente les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants inscrits à un programme exigeant des études postsecondaires préalables (deuxième programme d'études universitaires).

Semblablement à la situation concernant les premiers programmes d'études universitaires, le pourcentage d'étudiants obtenant leur diplôme dans les cinq ans après le début d'un deuxième programme d'études universitaires a diminué, passant de 97,0 % pour la cohorte de 2001 à 96,4 % pour la cohorte de 2003. Le pourcentage d'étudiants abandonnant leur deuxième programme d'études universitaires en trois ans a augmenté, passant de 1,9 % pour la cohorte de 2001 à 2,3 % pour la cohorte de 2003.

Le tableau 3.1c présente les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants des programmes d'enseignement coopératif. Les programmes d'enseignement coopératif ne sont pas évalués de la même manière que les premier et deuxième programmes d'études universitaires afin de tenir compte du fait que les stages réduisent le nombre d'heures d'études formelles et augmentent la durée du programme.

Le pourcentage d'étudiants obtenant un diplôme dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif dans les six ans suivant leur entrée au programme a diminué, passant de 99,4 % pour la cohorte de 2000 à 97,5 % pour la cohorte de 2001. Le pourcentage d'étudiants abandonnant les programmes d'enseignement coopératif a augmenté légèrement, passant d'aucun abandon pour la cohorte de 2000 à un taux de 0,6 % pour la cohorte de 2001.

Lorsqu'on évalue ensemble les premier et deuxième programmes d'études universitaires, on constate que le taux d'obtention de diplôme dans les universités manitobaines a baissé de 69,9 % pour la cohorte de 2001 à 67,3 % pour la cohorte de 2002, et a augmenté à 68,1 % pour la cohorte de 2003.

Le taux d'obtention de diplôme au Manitoba se compare favorablement à la moyenne canadienne. D'autres recherches indiquent que dans l'ensemble, 58 % des étudiants canadiens obtiennent leur diplôme cinq ans après le début de leur programme d'études. Aux États-Unis, seulement 50 % des étudiants obtiennent leur diplôme cinq ans après avoir commencé leurs études universitaires.²

* Ce tableau ne tient pas compte des étudiants qui sont passés d'un premier programme d'études (p. ex., Université 1) à un deuxième programme d'études (p. ex., médecine).

² Gilbert, Sid. *Research Report # 1: Attrition in Canadian Universities*, Ottawa, Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada, 1991.

** En 2006-2007, l'Université du Manitoba a mis en œuvre un nouveau système d'information sur les étudiants. Elle a présenté des données révisées pour les cohortes de 2001 et de 2002.

* Ce tableau comprend les étudiants inscrits à un deuxième programme menant à un diplôme ou qui passent d'un programme à un autre programme exigeant des études universitaires préalables dans la même université. Les étudiants des programmes d'enseignement coopératif ne sont pas inclus dans ce tableau.

** En 2006-2007, l'Université du Manitoba a mis en œuvre un nouveau système d'information sur les étudiants. Elle a présenté des données révisées pour les cohortes de 2001 et de 2002.

* L'Université du Manitoba est la seule université qui fournit des données pour les programmes d'enseignement coopératif.

** En 2006-2007, l'Université du Manitoba a mis en œuvre un nouveau système d'information sur les étudiants. Elle a présenté des données révisées pour les cohortes de 2001 et de 2002.

*** Étant donné que les programmes d'enseignement coopératif réduisent le nombre d'heures d'études formelle des étudiants pendant les stages, ces étudiants sont comptés après 1 an, 6 ans et 8 ans, tandis que les étudiants inscrits à un premier ou à un deuxième programme d'études sont comptés après 1 an, 5 ans et 7 ans.

**** Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

3.1a Premier programme d'études – premier cycle – toutes les universités*

Année de cohorte N ^{bre} d'années d'études (années civiles)	Début en 1998			Début en 1999			Début en 2000		
	Après 1 an (1999)	Après 5 ans (2003)	Après 7 ans (2005)	Après 1 an (2000)	Après 5 ans (2004)	Après 7 ans (2006)	Après 1 an (2001)	Après 5 ans (2005)	Après 7 ans (2007)
% de diplômés	0,0 %	51,8 %	61,5 %	0,1 %	51,6 %	-	0,1 %	51,6 %	-
% d'étudiants poursuivant leurs études	77,5 %	12,0 %	2,9 %	75,9 %	11,1 %	-	75,8 %	10,9 %	-
% transférés	5,4 %	9,9 %	10,0 %	6,1 %	9,9 %	-	6,1 %	10,3 %	-
Taux de réussite	83,0 %	73,6 %	74,4 %	82,0 %	72,6 %	-	82,0 %	72,7 %	-
% de départition	16,1 %	24,5 %	23,9 %	17,3 %	25,3 %	-	17,4 %	26,7 %	-
% non admissibles à poursuivre leurs études	0,9 %	1,9 %	1,7 %	0,7 %	2,0 %	-	0,6 %	0,6 %	-
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	-	100,0 %	100,0 %	-

* Ce tableau ne tient pas compte des étudiants qui sont passés d'un premier programme d'études (p. ex., Université 1) à un deuxième programme d'études (p. ex., médecine).

3.1b Deuxième programme d'études – premier cycle – toutes les universités*

Année de cohorte N ^{bre} d'années d'études (années civiles)	Début en 1998			Début en 1999			Début en 2000		
	Après 1 an (1999)	Après 5 ans (2003)	Après 7 ans (2005)	Après 1 an (2000)	Après 5 ans (2004)	Après 7 ans (2006)	Après 1 an (2001)	Après 5 ans (2005)	Après 7 ans (2007)
% de diplômés	0,0 %	86,4 %	89,9 %	0,1 %	92,8 %	-	0,0 %	94,1 %	-
% d'étudiants poursuivant leurs études	84,8 %	0,6 %	0,1 %	91,1 %	0,5 %	-	92,0 %	0,5 %	-
% transférés	2,9 %	2,4 %	2,2 %	1,8 %	1,4 %	-	1,6 %	1,1 %	-
Taux de réussite	87,7 %	89,4 %	90,3 %	92,9 %	94,7 %	-	93,6 %	95,6 %	-
% de départition	12,3 %	10,6 %	9,7 %	7,0 %	5,3 %	-	6,4 %	4,4 %	-
% non admissibles à poursuivre leurs études	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	-	0,0 %	0,0 %	-
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	-	100,0 %	100,0 %	-

* Ce tableau comprend les étudiants inscrits à un deuxième programme menant à un diplôme ou qui passent d'un programme à un autre programme exigeant des études universitaires préalables dans la même université. Les étudiants des programmes d'enseignement coopératif ne sont pas inclus dans ce tableau.

3.1c Programmes d'enseignement coopératif – Université du Manitoba*

Année de cohorte N ^{bre} d'années d'études (années civiles)**	Début en 1998			Début en 1999		
	Après 1 an (1999)	Après 6 ans (2004)	Après 8 ans (2006)	Après 1 an (2000)	Après 6 ans (2005)	Après 8 ans (2007)
% de diplômés	0,0 %	92,4 %	-	0,0 %	94,5 %	-
% d'étudiants poursuivant leurs études	98,6 %	5,1 %	-	100,0 %	2,7 %	-
% transférés	0,0 %	0,0 %	-	0,0 %	0,0 %	-
Taux de réussite	98,6 %	97,5 %	-	100,0 %	97,2 %	-
% de déperdition	1,4 %	2,5 %	-	0,0 %	2,7 %	-
% non admissibles à poursuivre leurs études	0,0 %	0,0 %	-	0,0 %	0,0 %	-
Total***	100,0 %	100,0 %	-	100,0 %	100,0 %	-

* L'Université du Manitoba est la seule université qui fournit des données pour les programmes d'enseignement coopératif.

** Étant donné que les programmes d'enseignement coopératif réduisent le nombre d'heures d'études formelle des étudiants pendant les stages, ces étudiants sont comptés après 1 an, 6 ans et 8 ans, tandis que les étudiants inscrits à un premier ou à un deuxième programme d'études sont comptés après 1 an, 5 ans et 7 ans.

*** Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

3.2 Taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme dans les collèges

Le tableau 3.2a indique que 58,8 % des étudiants qui ont commencé des études collégiales à temps plein dans le cadre d'un programme de certificat en 2003 ont terminé leur programme en deux ans. Seulement 1,7 % de la cohorte originale poursuivait un programme de certificat après quatre ans.

Le tableau 3.2b indique que 49,5 % des étudiants qui ont commencé un programme à temps plein menant à un diplôme en 2003 ont terminé leur programme en trois ans. Après quatre ans, 52,8 % des étudiants avaient terminé leur programme de diplôme.

Les étudiants collégiaux du Manitoba ayant commencé leur programme de certificat en 2003 ont eu un taux de réussite de 64,3 % après deux ans, et ceux ayant commencé leur programme de diplôme en 2003 ont eu un taux de réussite de 55,9 % après trois ans.

L'examen de l'ensemble des données sur les programmes de certificat et de diplôme pour la cohorte de 2003 révèle que le taux de réussite des étudiants collégiaux manitobains était de 57,3 % après quatre ans d'études. Un peu plus du tiers des étudiants (35,0 %) ont abandonné leur programme avant l'obtention de leur diplôme.

3.2a Programmes de certificat – tous les collèges

Année de cohorte N ^{bre} d'années d'études (années civiles)	1999*				2000			
	Après 1 an (2000)	Après 2 ans (2001)	Après 3 ans (2002)	Après 4 ans (2003)	Après 1 an (2001)	Après 2 ans (2002)	Après 3 ans (2003)	Après 4 ans (2004)
% de diplômés	39,8 %	68,2 %	68,4 %	68,9 %	42,5 %	64,1 %	66,2 %	66,9 %
% d'étudiants poursuivant leurs études	40,8 %	0,7 %	0,4 %	0,0 %	34,3 %	4,1 %	1,5 %	0,5 %
Taux de réussite	80,5 %	63,8 %	61,3 %	68,9 %	76,8 %	68,2 %	67,8 %	67,4 %
% de déperdition	13,0 %	16,8 %	16,8 %	16,8 %	17,1 %	25,2 %	25,6 %	26,0 %
% – Autre	12,5 %	14,3 %	14,3 %	14,3 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	6,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Données révisées de la cohorte de 2002.

** L'ACC n'a pas pu fournir les données pour la cohorte de 2003.

3.2b Programmes de diplôme – tous les collèges

Année de cohorte N ^{bre} d'années d'études (années civiles)**	2000*			
	Après 1 an (2001)	Après 2 ans (2002)	Après 3 ans (2003)	Après 4 ans (2004)
% de diplômés	4,6 %**	28,4 %	47,8 %	50,6 %
% d'étudiants poursuivant leurs études	65,2 %	28,0 %	5,2 %	2,0 %
Taux de réussite	69,8 %	56,4 %	53,0 %	52,6 %
% de départition	28,8 %	39,6 %	42,1 %	42,3 %
% – Autre	1,4 %	4,0 %	4,9 %	5,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

** L'ACC n'a pas pu fournir les données pour la cohorte de 2003.

*** Comprend les diplômes d'un an et les diplômes avancés.